
REVUE ANALYTIQUE DES JOURNAUX

Étude sur le réflexe respiratoire, durée de la survie post-mortem de ses éléments fonctionnels.

M. LABORDE termine l'exposé de ses recherches expérimentales et cliniques par les conclusions suivantes :

La mort extérieure, objective de l'organisme, constituée par la suspension des manifestations fonctionnelles extérieures, notamment de la fonction cardio-respiratoire la plus essentielle à la vie, n'est pas la mort achevée, définitive ;

Tandis que l'organisme a cessé de vivre en dehors, il vit encore en dedans, c'est-à-dire que la vie continue, d'une façon latente, par la persistance des propriétés fonctionnelles inhérentes aux éléments et aux tissus organiques ; persistance qui peut être utilisée pour la ranimation de la vie totale ;

La limite maxima de cette persistance, en fonction de temps, est, en moyenne, de trois heures après la mort extérieure ;

D'où il résulte que la mort apparente, physiologiquement conçue et définie, réside dans cette durée fonctionnelle, latente des propriétés des tissus et des éléments organiques, et que sa durée est, en moyenne, de trois heures, pendant lesquelles peut être réalisé le rappel à la vie du cadavre apparent, par un moyen approprié et suffisamment puissant ;

Ce moyen le mieux approprié et le plus puissant de tous—ainsi que la démonstration en est faite, d'ores et déjà, tant par les faits expérimentaux que par les faits pratiques—est le procédé des tractions rythmées de la langue ; procédé d'ordre essentiellement physiologique, basé sur la détermination et l'étude d'un phénomène biologique fondamental : le réflexe cardio respiratoire, lequel constitue la fonction primordiale de la vie.

L'application systématisée de ce procédé ne réalise pas seulement le moyen le plus efficace de ranimation de la fonction cardio-respiratoire, et par suite de la vie, dans toutes les conditions d'asphyxie et de mort apparente ; il constitue, de plus, par son action négative, c'est-à-dire par son emploi infructueux pendant la période moyenne de trois heures après la mort objective, et au-delà, un signe certain de la mort réelle ;